

**Conseil de Communauté**

**Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le : 09/07/03

**Séance du 2 juillet 2003  
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :  
Le Directeur Général,  
Jean-Paul VOGEL

**PRESENCE**

- **liste des présents annexée**

**RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 2 juillet 2003 à 18 heures à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

**Commission n°1 : finances et personnel**

**Finances :**

**↳ R 1.1.1 - Convention - Modalité de versement d'une subvention exceptionnelle au titre de la participation de l'Audab à l'élaboration du Projet d'Agglomération de la C.A.G.B. :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- les termes de la convention
- le montant définitif de cette subvention exceptionnelle de 78 000 €

Une partie de cette subvention (41 963,18 €) a fait l'objet d'un rattachement à l'exercice 2002 et le solde sera prélevé sur le budget 2003. Un complément de crédit s'avérera donc nécessaire lors d'une prochaine décision modificative (compte 6718.824 "charges exceptionnelles")

**Personnel :**

**↳ R 1.2.1 - Organisation et fonctionnement des services fonctionnels :**

A la majorité, 1 voix contre, 15 abstentions, le Conseil de Communauté décide :

- les créations de postes suivants :

- ✓ un attaché - attaché principal ou directeur territorial pour les ressources humaines
- ✓ un rédacteur au service de la communication
- ✓ un agent technique ou agent d'entretien pour renforcer le service logistique
- ✓ un agent ou adjoint administratif pour le secrétariat commun des services fonctionnels
- ✓ un rédacteur au service finances, ce recrutement étant lié aux transferts
- ✓ un rédacteur - rédacteur principal ou rédacteur chef en charge de la démarche qualité

- d'autoriser M. le Président à engager les procédures, à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire les dépenses au budget ou prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires au paiement des traitements, charges patronales consécutives à ces recrutements.

#### **↳ R 1.2.2 - Création d'un poste de gardien de déchetterie :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- la création d'un poste de gardien de déchetterie (agent d'entretien ou agent technique)

- la modification de la liste des emplois permanents

- d'autoriser M. le Président à engager les procédures et à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire les dépenses au budget ou à prélever sur les dépenses imprévues les crédits nécessaires au paiement des traitements, charges patronales consécutifs à ce recrutement.

### **Commission n°3 : habitat**

#### **↳ R 3.1.1 - Avis de la C.A.G.B. sur la programmation 2003 des aides à la pierre de l'Etat :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis défavorable à cette programmation 2003 car elle ne correspond ni aux objectifs sur lesquels l'Etat s'est engagé dans le Programme Local de l'Habitat, ni aux besoins confirmés par le diagnostic récemment réalisé par l'Audab.

#### **↳ R 3.1.2 - Motion relative aux incidences du désengagement financier de l'Etat sur la construction de logements sociaux dans l'agglomération :**

A l'unanimité, les Conseillers Communautaires :

- sont défavorables à cette programmation 2003 qui ne correspond ni aux objectifs sur lesquels l'Etat s'est engagé dans le Programme Local de l'Habitat, ni aux besoins confirmés par le diagnostic récemment réalisé par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine.

- déplorent la baisse générale des crédits de l'Etat et en particulier ceux alloués au financement de la construction et de la réhabilitation des logements sociaux à un moment où le ralentissement de la croissance économique accroît les situations de précarités, et où l'investissement public peut contribuer au soutien de l'activité économique.

- attendent de l'ambitieux programme pluriannuel de reconstruction urbaine récemment présenté par le ministre de la Ville, une réponse à leurs inquiétudes. En effet, le projet de loi d'orientation et de programmation pour la Ville et la rénovation urbaine porte notamment sur la construction de logements locatifs sociaux, la réhabilitation et la restructuration lourde, voire même les démolitions. Des financements semblent avoir été dégagés d'ici 2008 (30 milliards d'€ d'investissements sur 5 ans, soit 1,2 milliards par an).

Ils mandatent le Président de la C.A.G.B. pour prendre toute initiative pour que les objectifs décidés dans le Programme Local de l'Habitat soient respectés.

### ↳ R 3.2 - Création de logements sociaux - Information des décisions du Bureau :

Le Conseil de Communauté prend connaissance des attributions de subvention par le Bureau.

4 dossiers de subvention :

**Dossier en financement PALULOS :**

1 Commune de DELUZ : 1 PALULOS - 2 591,63 €

**Dossier en financement PLAI :**

2 Société Anonyme de Franche-Comté : 1 PLAI - chemin de Canot à BESANÇON - 5 335,72 €

**Dossier en financement PLUS :**

3 Société Anonyme de Franche-Comté : 11 PLUS - Hameau des Chènevrières à THISE - 16 769,39 €

**Dossier en financement PST dans le cadre du Programme d'intérêt Général :**

4 Monsieur Denis NARDIN : 1 PST - rue du Dr Colard, Quartier Velotte à Besançon - 4 531 €

Soit 1 PALULOS, 11 PLUS, 1 PLAI et 1 PST pour un montant de subvention de 29 227,74 €

### *Commission n°4 : transports et déplacements*

#### ↳ R 4.1 - Etude de faisabilité pré-opérationnelle du Pôle Multimodal gare Viotte - Partenariat :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- les modalités techniques et financières de la réalisation d'une étude de faisabilité pré-opérationnelle du pôle multimodal GareViotte sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Besançon,
- les modalités de financement par la Communauté d'Agglomération,
- la réalisation d'une convention définissant les modalités de versement de ce financement, et autorise Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer cette convention.

#### ↳ R 4.2 - Demande de subvention pour le financement de l'étude Parcs-Relais :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel
- autorise M. le Président à rechercher des subventions relatives à la réalisation de cette étude et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.

#### ↳ R 4.3 - Demande de subvention relative à l'étude d'opportunité/faisabilité d'un transport en commun en site propre (TCSP) :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le plan de financement prévisionnel
- autorise M. le Président à rechercher des subventions relatives à la réalisation de cette étude et à signer les conventions correspondantes avec les partenaires.

#### ↳ R 4.4 - Demande de subvention "Graines de Terriens" - Le Forum des transports :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de subventionner à hauteur de 2.000 € T.T.C. la tenue du "Forum des Transports", opération de sensibilisation du grand public aux moyens de transport peu ou pas polluants.

#### ↳ R 4.5 - Propositions d'actions pour "La semaine du transport public" :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la proposition d'actions pour la Semaine du Transport Public
- le budget prévisionnel

**↳ R 4.6 - Création de titres intermodaux "Bus-Car" avec le Conseil Général du Doubs - Expérimentation :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la création d'un abonnement mensuel et d'un ticket journée "bus-cars",
  - les modalités techniques et financières de création de ces titres,
- et autorise Monsieur le Président de la C.A.G.B. à signer la convention afférente.

**↳ R 4.7 - Accompagnateur pour les clients EVOLIS Ville et les clients GINKO :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'instaurer l'accompagnement gratuit sur le réseau GINKO de toute personne à mobilité réduite bénéficiant de la mention "Tierce Personne" sur sa carte d'invalidité.

**Commission n°5 : aménagement de l'espace**

**↳ R 5.1 - Numérisation du cadastre :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de :

- conclure une convention de numérisation des cadastres des 34 communes non numérisées à ce jour,
- conclure une convention de financement avec les partenaires financiers de cette opération,
- conclure des avenants aux conventions existantes pour les 25 communes déjà numérisées, afin d'ouvrir les droits d'utilisation,
- engager une consultation de prestataires selon les dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur et à signer les marchés correspondants dans la limite des crédits affectés au budget,
- solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général.

**Commission n°7 : voirie et stationnement**

**↳ R 7.1 - Convention ATSR sur le carrefour de l'échange :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide la réécriture de l'article 4 4° alinéa de la convention en prévoyant une clause de négociation sur la prise en charge des éventuels dépassements qui devront dans ce cas faire obligatoirement l'objet d'un avenant à la convention,
- demande la concertation systématique sur le projet tout au long des études et de la réalisation
- sous ces conditions autorise le Président à signer la convention complémentaire spécifique aux travaux d'aménagement du carrefour de l'Echange à intervenir avec l'Etat, la Région et le Département et relative aux modalités de participation de la C.A.G.B.,
- demande l'inscription de la somme de 152 449,02 € au budget primitif de 2004.

**Commission n°8 : politique de la ville**

**↳ R 8.1 - Opération de renouvellement urbain - Demandes de subvention :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'attribuer une subvention à la Société Anonyme de Franche-Comté d'un montant de 10 000 € pour l'opération de résidentialisation "Ilots Van Gogh" et une subvention de 10 000 € pour l'opération de MOS Relogement "Chopin".

Les crédits sont inscrits au BP 2003 à l'article 6572 Subvention d'investissement personnes privées.

### Questions diverses

#### ↳ R 12.1 - Création de la commission consultative des services publics locaux :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la création de la commission consultative des services publics locaux de la CAGB et décide qu'elle se composera de 15 membres :

- le président de la CAGB
- 6 membres choisis parmi les élus de la CAGB et désignés par les commissions transports, économie et environnement : MM. ROY, BAVEREL (commission transports) ; MM. BARTHOD MALAT, MAYOUD (commission économie) ; Mme PRESSE et M. DUCHEZEAU (commission environnement)
- 8 membres représentant des associations concernées par les dossiers examinés par la CCSPL de la C.A.G.B. . Sont désignés :
  - . l'AUTAB représenté par M. Jacques FONTAINE
  - . l'Association des Paralysés de France représentée par M. Hubert MOUGEL
  - . le MEDEF, représenté par M. Daniel GANAHL
  - . le Club des Jeunes Dirigeants d'Entreprise, représenté par M. Florent REMOND
  - . l'ASCOMADE (Association des Collectivités Comtoises pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement), représentée par M. Jean-Baptiste VOINOT
  - . UFC Que Choisir (Union Fédérale des Consommateurs), représentée par Mme Danièle MASSON
  - . Franche Comté Consommateurs, représenté par M. Dominique COULON
  - . ORGECO (Organisation Générale des Consommateurs), représentée par M. Paul CUISENIER

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

***Etaient présents*** : AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - ARGUEL : André AVIS - AUXON - DESSOUS : Jacques THIEBAUT, Jacques CANAL - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD, Joël ROY - BESANÇON : Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU, Corinne TISSIER - BEURE : Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET - BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE - BUSY : Philippe SIMONIN - CHALEZEULE : Christian MAGNIN-FEYSOT (suppléant de Raymond REYLE) - CHAMPOUX : Norbert DUPREY - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH - CHATILLON LE DUC : Gilbert CANILLO - CHAUDEFONTAINE : Christiane BEUCLER (suppléante d'Alain CUCHE) - DELUZ : Yves TARDIEU - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL - FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANÇOIS : Claude PREIONI, Françoise GILLET - GRANDFONTAINE : Jean JOURDAIN, François LOPEZ (suppléant de Richard SALA) - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LARNOD : Martine BERGIER - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MAMIROLLE : Louis MENETRIER (suppléant de Dominique MAILLOT) - MARCHAUX : Bernard BECOULET (suppléant d'Yves MAYOUD) - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ, Michel CARTERON (suppléant de Jean-Marie VERNET) - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET, Jean-Michel CAYUELA - NANCRAY : Daniel ROLET - NOIRONTE : Bernard MADOUX - NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS - OSSELLE : Christophe GRANDJACQUET - PELOUSEY : Jacques TERVEL - PIREY : Robert STEPOURJINE, Claude BARTHOD-MALAT - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - RANCENAY : Gilbert GAUTHIER - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - ROUTELLE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Christine MESNIER (suppléante de Nicole BARBEAU) - TALLENAY : Jean-Yves PRALON - THISE : Jacques SIFFERLIN, Claude BULLY - THORAISE : Jean-Paul MICHAUD - TORPES : Denis JACQUIN - VAIRE ARCIER : Patrick RACINE - VAIRE LE PETIT : Jean-François THIEBAUD - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET

***Etaient absents*** : AUDEUX : Hugues BINETRUY - AUXON-DESSUS : Michel BITTARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Alexandre CHIRIER, Jean-Loup COLY, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Karine GEIGER, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Bruno LEGEARD, Christophe LIME, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Safia N'MINEJ, Marcel POCHARD, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN - BEURE : Philippe CHANEY - BOUSSIERES : Bertrand ASTRIC - CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY - CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX - CHAUCENNE : Bernard VOUGNON - CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENO - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST - ECOLE-VALENTIN : Yves GUYEN - GENNES : Gabriel JANNIN - LA VEZE : Philippe CHANAU - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER - MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN - PELOUSEY : Eric GRAVIER - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - SAONE : Christelle PETITJEAN - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

***Secrétaire de séance*** : Sébastien MAIRE

***Procuration de vote*** :

***Mandants*** : M-M. DUFAY ; P. GUINCHARD-KUNSTLER ; F. MOZER ; JP. MARTIN ; J. SCHIRRER ; JC. CHEVAILLER ; Y. GUYEN

***Mandataires*** : M. LOYAT ; JL. FOUSSERET ; C. BALLOT ; JY. PRALON ; F. FELLMANN ; JC. ROY ; A. BAVEREL